



**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
Mor
br



07077031

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 21 MAI 2007

Greffe
Le greffier en chef,

Dénomination : **CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique ASBL

Siège Rue des Australiens, 23 à 5520 ANTHEE

N° d'entreprise 418528175

Objet de l'acte : **Demande de publication aux annexes du Moniteur belge du PV de l'AG du 25 avril 2007 de l'association CENTRE MUTIEN-MARIE qui a procédé à la modification des statuts et du conseil d'administration.**

C. DUJEU
Greffier adjoint ppal

L'article 11 est intégralement remplacé par l'article suivant :

Art. 11. Le conseil peut choisir parmi ses membres, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. En cas d'absence ou d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président ou à défaut par le plus âgé des autres administrateurs.

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

réélire le Cabinet CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & C° S.C.C., réviseurs d'entreprises, pour une durée de 3 ans.

Anthée, le 26 avril 2007

Joseph MOLITOR
Administrateur

Mutien-Marie GILMART
Vice-président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2007 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature